



**ENGOUEMENT EXCEPTIONNEL POUR LA PREMIERE TITRISATION  
DE PRETS IMMOBILIERS DE L'ANNEE EN FRANCE  
« HARMONY FRENCH HOME LOANS FCT 2021- 1 »**

Le Crédit Immobilier de France Développement (CIFD) a réalisé avec succès la première opération de titrisation de l'année en France, portant sur des prêts immobiliers résidentiels par le biais du fonds commun de titrisation français " **HARMONY FRENCH HOME LOANS FCT 2021-1** ". L'opération de titrisation a porté sur un portefeuille de prêts immobiliers résidentiels d'un montant de 635 millions d'euros. Les obligations émises par Harmony French Home Loans FCT 2021-1 sont notées par les agences Fitch et Moody's comme AAA/ Aaa pour les obligations de classe A représentant 91% de l'émission totale (577,8M€), et A/ A1 pour les obligations de classe B représentant 4% de l'émission totale (25,4M€), les 5% restants étant auto-retenus (31,7M€) conformément à la réglementation applicable. Prime Collateralised Securities (PCS) EU SAS" - agissant en tant qu'agent de vérification tiers, reconnu par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) - a vérifié la conformité de la transaction avec les critères STS (Simple, Transparent et Standardisé) et a fourni des évaluations CRR et LCR.

Dans un marché qui subit encore les revers d'une crise sanitaire sans précédent, cette transaction a bénéficié d'un engouement exceptionnel de la part d'un très large éventail d'investisseurs européens, notamment des banques, des compagnies d'assurance et des gestionnaires d'actifs. Malgré un contexte de marché encore fragile, Harmony French Home Loans FCT 2021-1 a attiré un niveau de demande record pour le programme : 34 investisseurs se sont positionnés avec des demandes de souscription ayant dépassé les 1 Milliard, une première pour l'établissement qui en est aujourd'hui, avec ses deux autres transactions RMBS privées, à sa sixième opération RMBS. Compte tenu la taille du book, l'opération a finalement affiché E3M+31bps pour la classe A et E3M+95bps pour la classe B. Fort de la confiance et de l'intérêt acquis tout au long du programme Harmony, l'établissement a su capitaliser sur la performance de ses précédentes opérations de titrisation et sur la qualité de ses services de gestion et de recouvrement de créances.

Cette opération est la quatrième du programme pluriannuel de titrisation publique lancé en 2019. Les trois opérations précédentes avaient été réalisées en novembre 2019, mars et octobre 2020. Ce programme permet au CIF, conformément aux exigences de son plan de résolution approuvé par la Commission européenne le 27 novembre 2013, d'abaisser son coût de refinancement et d'optimiser la valeur de ses actifs, de réduire au strict minimum son recours à la garantie de l'Etat français, et de tirer parti des investissements humains et technologiques réalisés pour porter ses compétences en matière de service et de recouvrement des créances immobilières aux plus hauts niveaux d'excellence.

BNP Paribas et Crédit Agricole Corporate & Investment Bank sont intervenus en qualité de co-arrangeurs et de contreparties de swaps de taux d'intérêt.

Les cabinets d'avocats White & Case et Jones Day ont agi en qualité de conseillers juridiques, respectivement pour les arrangeurs et le CIFD.

### **La consécration d'une opération émise dans des conditions exceptionnelles**



Par ailleurs, la crise sanitaire qui a fortement impacté le marché financier en 2020 n'a pas empêché l'établissement de réaliser avec succès son opération publique de titrisation Harmony French Home Loans 2020-1 en mars 2020 qui lui a valu aujourd'hui le prix de la « *BEST RMBS TRANSACTION OF THE YEAR* » par le **GlobalCapital European Securitization Awards**.

Pour mémoire, cette opération s'est déroulée le 11 mars 2020, au cours d'une semaine où les marchés ont été particulièrement perturbés, et qui s'est achevée par la pire journée pour les indices boursiers américains et européens depuis le lundi noir de 1987.

### **A propos du Crédit Immobilier de France**

Le Crédit Immobilier de France (CIF) est un groupe financier centenaire spécialisé dans l'accession à la propriété. Suite à une crise de liquidité en 2012, le groupe est engagé dans une procédure de résolution ordonnée organisant sa gestion extinctive à l'horizon 2035. Dans ce contexte, le CIF a réussi à se restructurer, à améliorer son bilan et à veiller au très haut niveau de reclassement de ses salariés. Depuis le lancement de son programme de titrisation HARMONY, CIFD a multiplié les opérations réussies, lesquelles ont démontré une forte performance depuis leur réalisation.

#### **Contact:**

CIFD

Arzu Yilmaz – Directrice Financière du Groupe

[arzu.yilmaz@creditimmobilierdefrance.com](mailto:arzu.yilmaz@creditimmobilierdefrance.com)

01 73 01 39 16